

LE TAM

juin 2020

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

HORS-SÉRIE

été 2020

UN TERRITOIRE QUI NE MANQUE PAS D'ATOUTS

actualité

Un conseil communautaire
bientôt au complet

Page 03

économie

Des aides en soutien
aux entreprises

Page 04

environnement

Mes déchets, c'est pas
où je veux, quand je veux

Page 11

NON LES LINGETTES NE VONT PAS DANS LES TOILETTES



**LES LINGETTES SE JETTENT
DANS LA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES.**

Les lingettes, même biodégradables, détériorent le réseau d'assainissement et les installations sanitaires lorsqu'elles finissent leur vie dans les toilettes.

TULLE'
Agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



.11



.04



.05



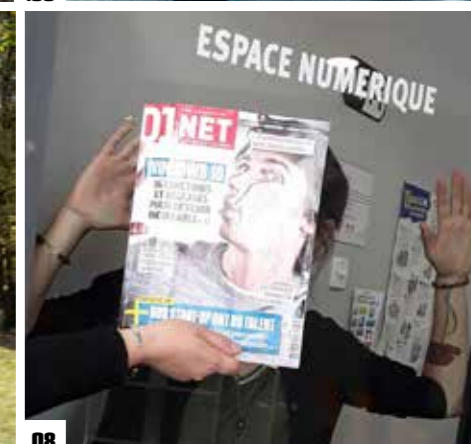
.06



.08



.09



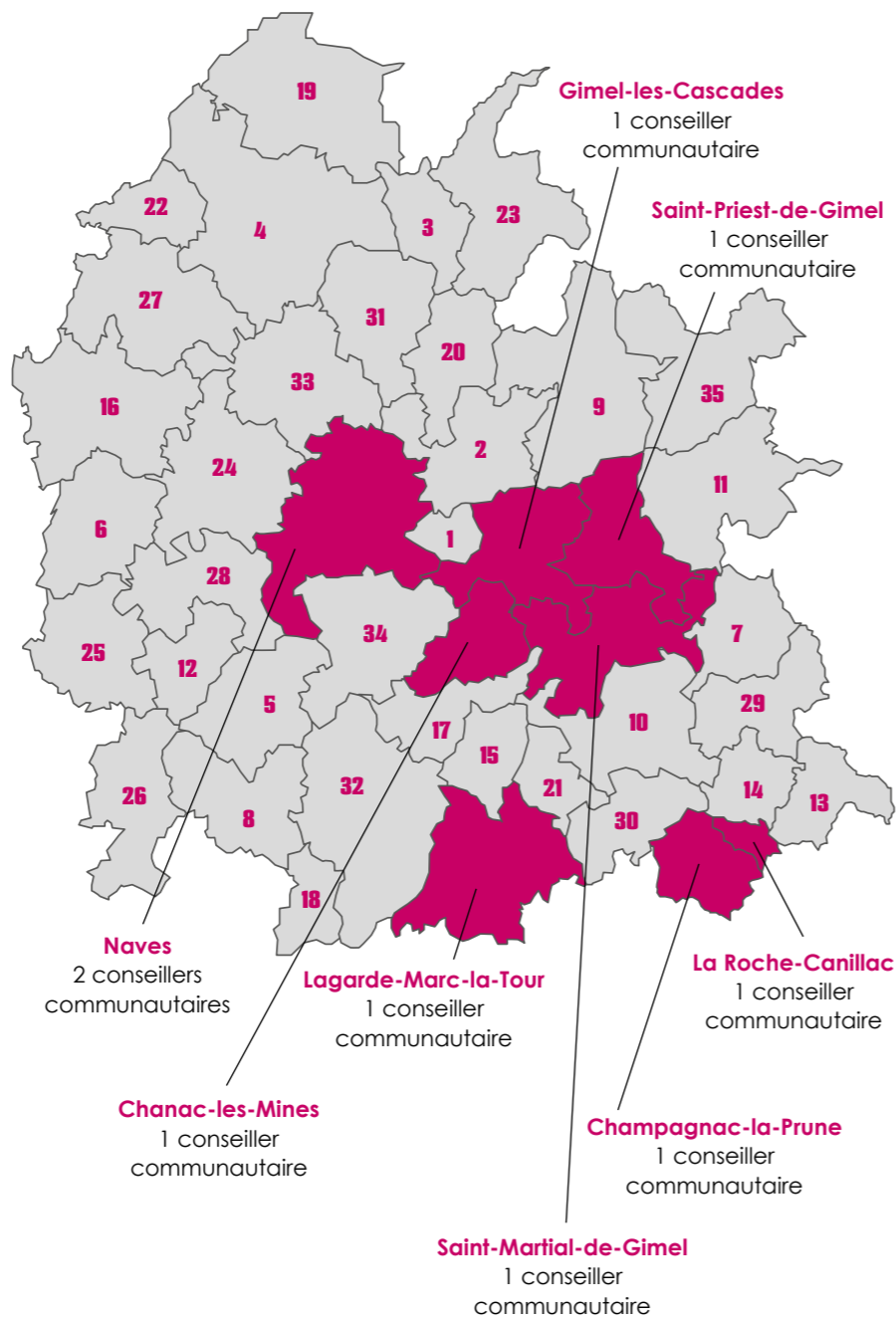
.08

actualité	P. 03
Le conseil communautaire.	
économie	P. 04
campus	P. 05
centre aqua	P. 06
médiathèque	P. 08
tourisme	P. 09
services	P. 10
Réseau TuT agglo. Assainissement. Saisonniers à Tulle agglo. Autorisation du Droit des Sols. Voirie. Petite enfance. Fibre optique.	
environnement	P. 11
Déchets verts. Campagne de communication. Compostage. L'été de la collecte des déchets.	

Le Tam, Tulle agglo Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E-mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directrice de la publication** : Émilie Boucheteil. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : William Raynal, Marie Cailleaud. **Photos et illustrations** : William Raynal, Marie Cailleaud, Nadia Mauléon, Youri Gavriloff, Office de Tourisme Tulle en Corrèze, Malika Turin, Nicolas Chopard, Médiathèque intercommunale Éric Rohmer, Shaun Tan, SDIS 19, Adobe Stock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Juin 2020. **ISSN** : 1261-3320.

UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE BIENTÔT AU COMPLET

Le COVID-19 aura perturbé notre calendrier électoral : ainsi parmi les 43 communes du territoire, 8 d'entre elles doivent organiser un second tour le 28 juin. Cette situation inédite impacte Tulle aggro puisque les élections communales sont aussi communales. Ainsi le conseil d'agglomération est pour l'instant partiellement renouvelé : 64 conseillers sur 73 sont aujourd'hui connus.



L'INFO EN +

À situation inédite, organisation inédite ! Durant cette période de "transition", le président actuel, les vice-présidents et les autres membres du bureau gardent leurs prérogatives et leurs pouvoirs décisionnels jusqu'à la réunion du conseil d'installation et l'élection d'un nouvel exécutif. Et ce même si un vice-président à l'agglo n'est plus élu au sein d'un conseil municipal.

VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

désignés à la suite du 1^{er} tour des élections

- 1. Les Angles-sur Corrèze**
Christian Dumond (maire)
- 2. Bar**
Jean-Jacques Bossoutrot (maire)
- 3. Beaumont**
Sophie Roy (maire)
- 4. Chambouive**
Betty Dessine (maire)
Pierre Couloumy (conseiller municipal)
- 5. Chameyrat**
Émilie Boucheteil (maire)
Marc Rougerie (conseiller municipal)
- 6. Chanteix**
Jean Mouzat (maire)
- 7. Clergoux**
Marc Bachellerie (maire)
- 8. Cornil**
Pascal Fouché (maire)
Irène Servières (adjointe)
- 9. Corrèze**
Jean-François Labbat (maire)
Catherine Mons (adjointe)
- 10. Espagnac**
Marie-Christine Faure (maire)
- 11. Eyrein**
Jean-François Salles (maire)
- 12. Favars**
Bernard Jauvion (maire)
Marie-Amélie Rivière (adjointe)
- 13. Gros-Chastang**
Christian Madelrieux (maire)
- 14. Gumont**
Jean-Pierre Peuch (maire)
- 15. Lagnac-sur-Rondelle**
Serge Hébrard (maire)
- 16. Lagraulière**
Ubaldo Chenou (maire)
Muriel Rebuffel (adjointe)
- 17. Laguette-sur-Avalouze**
Roger Chassagnard (maire)
Nicole Eyrolles (adjointe)
- 18. Le Chastang**
Florent Moussour (maire)
- 19. Le Lonzac**
Henri Jammot (maire)
- 20. Orliac-de-Bar**
Bruno Fleury (maire)
- 21. Pandrignes**
Béatrice Goron (maire)
- 22. Pierrefitte**
Annie Cueille (maire)
- 23. Saint-Augustin**
Marcel Auboiron (maire)
- 24. Saint-Clément**
Éric Bellouin (maire)
Christine Desarménien (conseillère municipale)
- 25. Saint-Germain-les-Vergnes**
Alain Penot (maire)
Odile Bouyoux (adjointe)
- 26. Saint-Hilaire-Peyroux**
Jean-Claude Peyramard (maire)
- 27. Saint-Jal**
Jean-Jacques Lauga (maire)
- 28. Saint-Mexant**
Patrick Bordas (maire)
Joëlle Bloyer (adjointe)
- 29. Saint-Pardoux-la-Croisille**
Dominique Albaret (maire)
- 30. Saint-Paul**
Stéphanie Vallée (maire)
- 31. Saint-Salvador**
Pierre-Marie Capy (maire)
- 32. Sainte-Fortunade**
Martine Dupin De Beyssat (maire)
Xavier Durand (conseiller municipal)
- 33. Seilhac**
Marc Géraudie (maire)
Josette Verdeyme (conseillère municipale)
- 34. Tulle**
Bernard Combes (maire)
Stéphanie Perrier (adjointe)
Pascal Cavitte (conseiller municipal)
Sylvie Christophe (adjointe)
Fabrice Marthon (adjoint)
Christiane Magry-Jospin (adjointe)
Grégory Hugue (adjoint)
Sandy Lacroix (adjointe)
Michel Breuilh (conseiller municipal)
Ana-Maria Ferreira (conseillère municipale)
Jérémy Novais (adjoint)
Christèle Coursat (conseillère municipale)
Jacques Spindler (adjoint)
Yvette Fournier (conseillère municipale)
Michel Bouyou (conseiller municipal)
Raphaël Chaumeil (conseiller municipal)
Nathalie Thyssier (conseillère municipale)
Jean-François Roche (conseiller municipal)
- 35. Vitrac-sur-Montane**
Valérie Dumas (maire)

Le calendrier

28 juin

2^{ème} tour des élections municipales en France.

5 juillet

Date limite à laquelle le conseil municipal (élu au second tour) doit se réunir afin d'élire le maire et les adjoints.

15 juillet

1^{er} conseil communautaire, dit "d'installation" pour la mandature 2020-2026. Au cours de cette plénière, les élus voteront pour désigner le président de Tulle aggro, les vice-présidents ainsi que les autres membres du bureau.

22 juillet

2^{ème} conseil communautaire, au cours duquel le compte administratif sera voté et les élus seront désignés pour représenter Tulle aggro dans les instances extérieures (ex. : Centre Hospitalier...).



COVID-19

Des aides en soutien aux entreprises

Dès le 1^{er} avril, des fonds de soutien (national, puis régional à partir du 10 avril) ont été déployés pour soutenir l'économie locale. Début mai, Tulle agglo a complété cette action par un plan d'aides à destination de l'économie locale. Près de 500 000 € ont déjà pu être attribués à plus de 260 entreprises.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez être éligible et vous n'avez pas encore déposé une demande d'aide ? Rassurez-vous, vous pouvez encore effectuer une demande auprès du Pôle éco de Tulle agglo jusqu'au 31 août. Pour cela, il vous suffit de remplir le dossier sur www.agglo-tulle.fr/aidescovid

Une collaboration étroite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze a permis d'élaborer une stratégie partagée de soutien économique. L'objectif : se doter d'un fonds de solidarité pour les entreprises, commerçants et artisans.

Une aide sans précédent. Au total, Tulle agglo a dégagé un fonds mutualisé de 910 000 € d'aides directes. Pour réunir cette somme, les services de la communauté d'agglomération mais également les communes ont été sollicités : 800 000 € résultent des fonds propres communautaires grâce à sa bonne santé financière ; les autres 110 000 € proviennent de la participation des communes de l'agglo au travers d'une rétractation de la dotation de solidarité communautaire. Un effort conséquent qui marque fortement l'engagement de l'ensemble des élus du bloc local.

Pour rappel, les aides directes vont de 1 000 à 3 000 €, selon les conditions de réouverture des entreprises et les charges supportées pendant leur fermeture. Sont concernées, les entreprises de 10 salariés maximum et ayant subi une fermeture administrative, ou ayant été créées après le 1^{er} février ou encore certaines

activités agricoles.

Au total en 8 semaines, 394 dossiers ont été déposés et 265 d'entre eux ont été déclarés éligibles après examen du pôle éco de Tulle agglo et du comité de suivi, soit un total de 472 500 € d'aides attribuées à ce jour. Sans surprise, les entreprises les plus touchées sont les restaurants et les bars. Arrivent ensuite les salons de coiffure, les magasins de prêt-à-porter et les hébergements touristiques, eux aussi lourdement impactés par la crise du COVID-19. Réparties sur 34 des 43 communes du territoire, les entreprises touchent en moyenne une subvention d'un montant de 1 800 €.

Pour un soutien renforcé. Ainsi le plan de reprise proposé par Tulle agglo et ses communes membres aura permis dans un premier temps de répondre à l'urgence. Les élus travaillent dès aujourd'hui à un deuxième acte de soutien aux entreprises en modulant le fonds d'aides en un plan de relance à partir de l'automne. Pour cela quatre pistes sont à l'étude : le soutien aux investissements, l'accompagnement à la digitalisation et au numérique, le soutien au secteur touristique et aux entreprises fragilisées. ■

Contact : Pôle éco de Tulle agglo
Tél. : 05 55 20 68 46
poleeco@tulleagglo.fr

À VOS AGENDAS

Marchés des producteurs de pays

Du 7 juillet au 30 août, 23 communes corréziennes vont pouvoir organiser et accueillir les traditionnels marchés des producteurs de pays. Quelques règles sanitaires seront mises en place pour permettre de maintenir ce moment festif estival. Sur le territoire les tables des marchés devraient s'installer les mercredis à Naves et les vendredis à Sainte-Fortunade (notre photo) et de façon ponctuelle à Corrèze (le 20 juillet et le 10 août), à Tulle (le 3 août) et à Saint-Hilaire-Peyroux (le 8 août).

www.marches-producteurs.com





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour l'ouverture d'un Campus connecté à Tulle

Le projet de Campus connecté continue d'avancer malgré une situation figée pendant plusieurs semaines en raison du confinement. Le 4 juin dernier, les représentants de Tulle agglomération et de l'Université de Limoges, partenaire du projet, ont été auditionnés par le Ministère, en vue de l'obtention du label. La réponse devrait arriver dans les jours à venir.

Qu'est-ce qu'un Campus connecté ? Un "Campus connecté" est un espace de travail collectif qui permet à des étudiants de suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur. La création de ce tiers-lieu vise à rapprocher l'enseignement supérieur des territoires et à lever certaines barrières géographiques, urbaines et sociales pour ceux qui souhaitent se former. En 2019, 13 Campus connectés ont ouvert leurs portes en France. Pour 2020, le Ministère souhaite labelliser 100 nouveaux sites.

Le Campus connecté Tulle Corrèze. Il s'adresse à tous sans distinction d'âge (néo-bachelier, reprise d'études...). La 1^{ère} promotion accueillera 12 étudiants maximum. Ils suivront leur formation à distance dans un lieu entièrement pensé pour cela (salle de travail en commun, espace individuel, espace de convivialité, mise à disposition de matériel informatique, connexion wifi...). Tout au long de leur parcours, les étudiants seront encadrés par un coach dédié et profiteront ainsi d'un tutorat individuel et collectif.

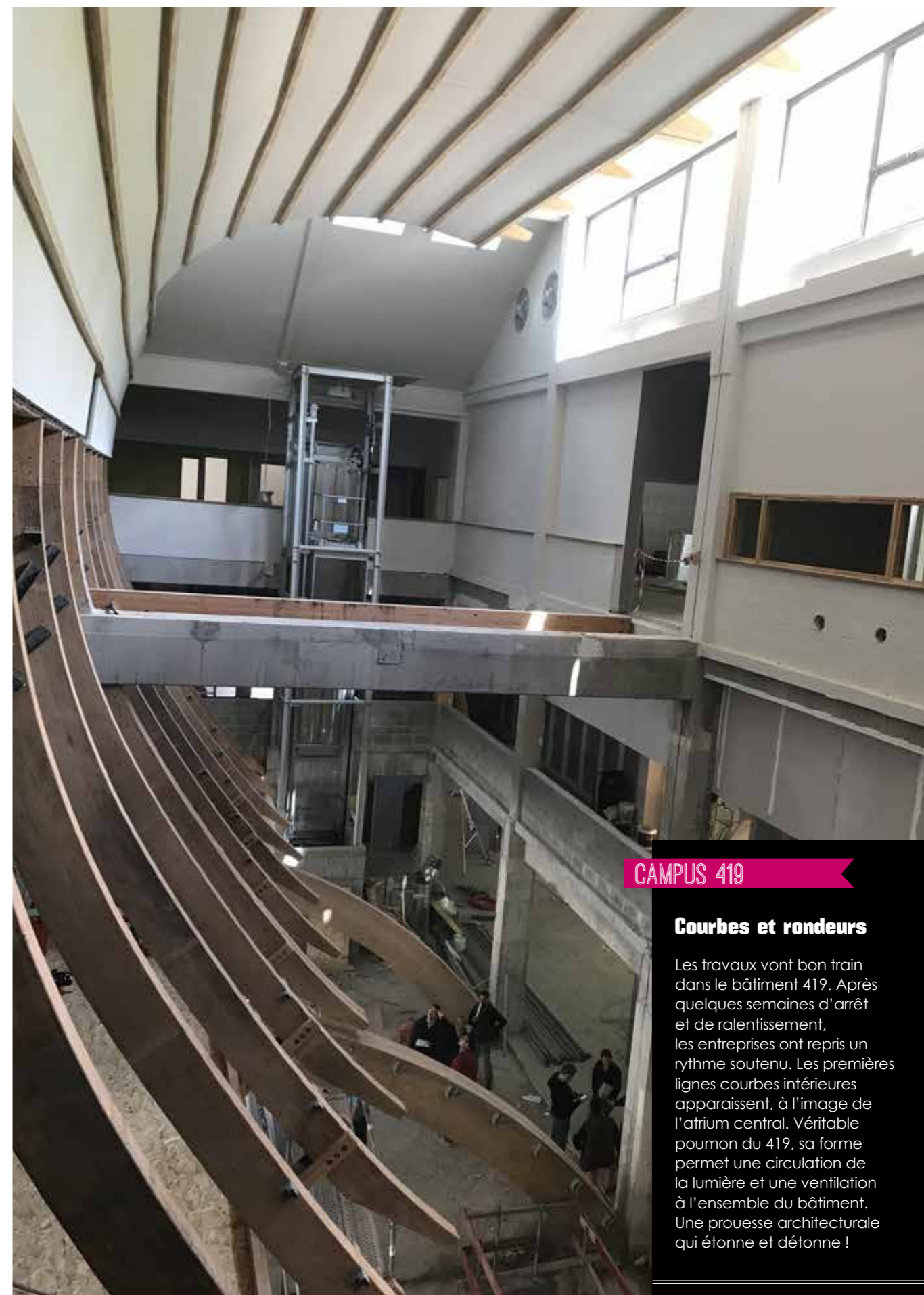
Quels sont les formations et les diplômes proposés ? Plus de 60 formations universitaires sont disponibles. Tous les diplômes de l'enseignement supérieur sont accessibles : DAEU, BTS, Licence (L1, L2, L3), Master, formations en santé, diplômes universitaires, formations "à la carte"... Tous les principaux champs disciplinaires sont accessibles : droit, STAPS, sciences humaines et sociales...

Comment intégrer le Campus connecté Tulle Corrèze ? L'intégration au Campus connecté se fait en deux temps. Tout d'abord, il faut s'inscrire dans une formation à distance via Parcours Sup pour les néo-bacheliers en cochant la case "formation à distance" ou directement auprès des organismes formateurs pour la reprise d'études (ex. : CNED). Puis une fois l'inscription faite, il suffit de déposer une demande d'accueil auprès du Campus connecté Tulle Corrèze.

Une vie d'étudiant avant tout. Les atouts du futur Campus connecté ne manquent pas. Il sera implanté dans le quartier de Souilhac, au cœur du projet de Campus, qui accueillera plus de 600 étudiants (IUT, CFAI, IFSI/IFAS, INSPE...). Les étudiants du Campus connecté auront accès à l'ensemble des services : restaurant universitaire avec tarif proche de celui du CROUS, accompagnement administratif, bibliothèque universitaire, suivi médical, association des étudiants, fablab, projets informatiques, conférences, tables rondes... permettant ainsi de bénéficier d'une vraie vie de campus. Cette offre a été élaborée grâce aux différents partenariats que Tulle agglomération a noués avec : l'Académie de Limoges, le CIO, le CROUS, CorrTech, la Mission locale, le lycée Edmond Perrier et le RITLES. ■

L'INFO EN +

Pour en savoir (cliquez ici) :
Campus connecté
 Tél. 05 55 20 75 00
campusconnecte@tulleagglomeration.fr



CAMPUS 419

Courbes et rondeurs

Les travaux vont bon train dans le bâtiment 419. Après quelques semaines d'arrêt et de ralentissement, les entreprises ont repris un rythme soutenu. Les premières lignes courbes intérieures apparaissent, à l'image de l'atrium central. Véritable poumon du 419, sa forme permet une circulation de la lumière et une ventilation à l'ensemble du bâtiment. Une prouesse architecturale qui étonne et détonne !

UNE RÉOUVERTURE POUR TOUS

Nous y sommes ! Après plusieurs semaines d'attente et d'ajustements quant aux modalités d'accueil : le centre aqua a pu rouvrir ses portes à l'ensemble des usagers depuis le 22 juin. Et comme les bonnes nouvelles vont souvent de pair, le soleil revient et les températures estivales aussi !

Jusqu'au 30 août, le centre aqua est donc ouvert tous les jours de 10h30 à 20h30, et cerise sur le gâteau, pas besoin de réserver, l'accès à la piscine est libre. Toutefois, la Fréquence Maximale Instantanée (FMI) est limitée à 200 personnes pour l'instant (soit 4m² d'eau par baigneur). Cela implique que le centre aqua se réserve le droit de suspendre momentanément l'accès à ses bassins si cette jauge est atteinte afin de garantir de bonnes conditions sanitaires. Mais rassurez-vous, cette limite est rarement atteinte et survient en général lors des épisodes de canicules.

L'INFO EN +

60

Le nombre de places disponibles à l'école de natation. Un stage comprend 10 séances consécutives de 45 minutes et coûte 67 euros (entrées comprises). Les inscriptions sont obligatoires et est ouverte à partir de 6 ans.

Plus d'infos : 05 55 20 08 08



AIRES DE JEUX ET TOBOGGAN SONT ACCESSIBLES À TOUS.

352

créneaux de nage ont été réservés dans le bassin sportif du lundi 8 au dimanche 21 juin.

200

La Fréquence Maximale Instantanée (FMI) est limitée à 200 personnes pour l'instant (soit 4 m² d'eau par baigneur).

20

saisonniers ont été recrutés cet été, 10 surveillants de baignade et 10 pour l'accueil et l'entretien, soit 3 de plus qu'en 2019.

19

le nombre de cabines que comptent les vestiaires. Elles ont été réparties en 2 zones, entrées et sorties, afin de mieux gérer leur désinfection.



L'ensemble des bassins (sportif, ludique, pataugeoire et extérieur) est accessible, tout comme les aires de jeux et le toboggan. Le jacuzzi bouillonne et n'attend plus que vous. Les plages et la pelouse sont prêtes à accueillir vos serviettes. Malheureusement, certains services ne pourront être remis en place cet été, et toute l'équipe du centre aqua s'en excuse par avance. Ainsi le snack et le coin lecture resteront fermés. Et le prêt

de matériel se limitera aux ceintures de flottaison, bains de soleil et chaises en nombre limité.

Reprise des activités. C'est l'autre bonne nouvelle pour les sportifs et les enfants. L'école de natation reprend du service pour les 6 ans et +, avec des stages de 10 séances consécutives (y compris les jours fériés) de 9h45 à 10h30 (inscription obligatoire). Les activités adultes sont elles aussi de retour avec une limitation de 10 personnes : aqua fitness, aqagym et open bike.

Bon à savoir. Les vestiaires ont été réorganisés en 2 zones : une zone entrée (cabines n°1 à n°10) et une zone sortie (cabines n°11 à n°19). Certains casiers ont été condamnés (règles de distanciation sociale) et les sèche-cheveux sont hors d'usage. Le paiement sans contact est à privilégier. Toutefois les autres modes de paiement (espèces, chèques et chèques vacances) sont possibles. ■

LES BONNES HABITUDES À PRENDRE

Désinfection, gestes barrières et bon sens !

Côté baigneurs. Le port du masque est recommandé jusqu'aux vestiaires, et des poubelles spécifiques ont été installées pour y jeter masques et gants. Des sens de circulation et des marquages au sol ont été mis en place et la désinfection des mains est obligatoire à l'entrée. Avant de pénétrer dans l'eau : une douche savonnée, une règle déjà en vigueur mais qui prend tout son sens en cette période. Des bacs de désinfection sont disponibles pour votre matériel (tubas, masques, lunettes, palmes...). Dans l'eau, les jeux collectifs et les ballons sont pour l'instant interdits. Enfin, le respect des distanciations sociales reste valable.

Côté agents. Le protocole sanitaire suit les recommandations de l'ARS. Les cabines, casiers et points contacts sont désinfectés en continu. L'équipe d'entretien a d'ailleurs été renforcée pour répondre à cette nécessité. Les agents ont également été formés et équipés (masques, visières, nettoyage systématique des mains...). Et chaque matin, l'ensemble de l'établissement est désinfecté. ■



sécurité et sauvetage

Centre aqua, centre départemental du BNSSA

Conséquence du COVID et du confinement, l'arrêt des formations Erevet National de Sécurité et Sauvetage Aqualique (BNSSA) sur l'ensemble du département. Seulement voilà l'obtention du Erevet est nécessaire pour assurer la surveillance des bassins et des plans d'eau.

Sollicité par le SDIS de la Corrèze, le centre aqua s'est organisé afin de permettre aux pompiers corréziens et au comité départemental des maîtres-nageurs-sauveteurs et des sauveteurs aquatiques d'organiser les dernières sessions de formations et épreuves du diplôme. Seule piscine du département à rouvrir en temps et en heure, le centre aqua a donc mis à disposition son bassin sportif et ses vestiaires collectifs aux 64 candidats corréziens, 3 fois par semaine du 9 au 25 juin pour les entraînements, et les 26 et 27 juin pour les épreuves.

BNSSA, un diplôme qui se mérite. La pause imposée du COVID aura laissé des traces que tout sportif mesure aujourd'hui : l'arrêt net d'entraînement ne facilite pas la reprise. Et si les joggeurs ont pu continuer à trotter, les nageurs quant à eux ont eu du mal à maintenir la cadence... C'est pourquoi, les conditions d'examen ont été aménagées afin de prendre en compte le contexte. À l'arrivée, la session 2020 comptera 4 épreuves : un 100 m avec deux apnées et le remorquage d'un mannequin, un parcours de sauvetage sur 250 m avec masque, palmes et tuba ; une épreuve d'assistance à personne en difficulté et un QCM (aspects réglementaires des baignades, secourisme...). Cela reste tout de même physique. Les prérequis pour passer l'examen sont assez simples : avoir 17 ans révolus le jour J et être titulaire du PSE1 (Premier secours en équipe). Le BNSSA est valable 5 ans.

Surveillant de baignade, une denrée rare. Depuis plus de 20 ans, le SDIS 19 assure la mission de surveillance de baignade en lien avec les communes et les intercommunalités. Au total sur le département de la Corrèze, 23 plans d'eau dont 6 piscines nécessitent une surveillance et proposent différents types de baignade allant du plan d'eau dit "familial" au plan d'eau à forte affluence (comme celui de Bournazel par exemple). Cela représente l'équivalent de 88 postes à pourvoir sur 2 mois (dont 8 pour la surveillance de la rivière Dordogne).

Malgré des sessions diplômantes proposées chaque année, le SDIS rencontre fréquemment des difficultés de recrutement, qui sans trop de surprises sont accentuées pour cet été : "à l'heure actuelle, nous recherchons encore une dizaine de surveillants pour le mois d'août", détaille le commandant Jean-François Roche, chef du groupement Formation/Sport du SDIS. Sur les 64 candidats en lice cette année, la majorité souhaite travailler cet été et ont obtenu des réponses positives. Ne reste plus qu'à valider le diplôme... une petite formalité.

Le TaM leur souhaite bonne chance (en tant que nageur assidu il mesure l'effort demandé) ; il en profite pour encourager tout particulièrement Lucie et Quentin, qu'il aura le plaisir à retrouver cet été au bord des bassins du centre aqua, aux côtés de 8 autres saisonniers. ■

L'INFO EN +

Vous avez le BNSSA ?

Les sapeurs-pompiers de la Corrèze recrutent pour juillet et août 2020.

Renseignements :
05 55 29 64 60 ou ipollet@sdis.fr
Téléchargez les documents sur : <https://www.sdis-19.com/ressources/moyens-humains/surveillants-de-baignades/>

centre aqua

LES COULISSES DE LA FERMETURE

Il y a quelques jours, le TaM a été interpellé par des amis : "Pendant la fermeture, je suppose qu'ils ont vidé la piscine, vu que personne ne pouvait s'y baigner ?!"... Surpris, le TaM a eu une idée : un zoom sur les coulisses de la fermeture...

Confinement : pas de vidange mais des ajustements. Réalisée en janvier 2020, la vidange des bassins n'avait donc pas de sens. Cependant, des ajustements logiques ont été faits : toutes les consignes de chauffe et de traitement ont été abaissées au minimum (température de l'eau à 15°C au lieu de 28°C et 30°C). Pour ce qui est de la surveillance de l'équipement, les prestataires Véolia et Dalkia ont mis en place des astreintes afin de contrôler les analyses d'eau, d'air et le maintien des installations techniques. La direction de l'établissement a elle aussi veillé au bon fonctionnement et préparé la saison estivale (recrutement des BNSSA et saisonniers, contacts avec les équipes et les usagers).

Préparer la réouverture. Dès le 11 mai, une partie de l'équipe est restée positionnée au centre aqua pour désinfecter l'intégralité de l'établissement et entretenir l'extérieur (nettoyage des plages, vidange de la piscine extérieure, travaux de carrelage, désinfection, remplissage et chauffe du bassin, nettoyage des espaces verts.). L'autre partie (5 MNS et 4 agents d'entretien) a été redéployée dans les autres services de Tulle agglomération (médiathèque, maison des enfants, siège, déchetteries...) afin d'épauler les collègues. Un soutien précieux. ■

Le centre aqua a rouvert partiellement ses portes le 8 juin. Pour autant, les équipes ont repris le travail dès le 11 mai. Entretien, nettoyage, petits travaux, organisation de la réouverture et soutien aux autres services de Tulle agglomération, l'activité n'a pas manqué...



Christelle

Agent d'accueil et d'entretien

Soutien médiathèque et petite enfance, du 11 mai au 8 juin.

"J'ai épaulé ma collègue à la maison des enfants sur des missions de secrétariat. Cela m'a permis de découvrir un autre fonctionnement, un autre service et surtout un autre métier. J'ai apprécié l'accueil de mes collègues et je me suis découvert une polyvalence professionnelle que j'ignorais. Mais je reconnais que le contact aux usagers m'a manqué. C'est ce qui me plaît le plus au centre aqua."



Marion

Maître-nageur-sauveteur

Soutien déchetterie de Naves, du 11 mai au 2 juin.

"Nul doute que le contexte, le lieu de travail et les missions ont été très différents ! Je me suis portée volontaire, je voulais retrouver un lien social et une activité professionnelle après deux mois de confinement. Je suis donc allée épauler mon collègue à Naves, 4 jours par semaine. J'ai découvert un autre rythme de travail, une autre relation à l'usager. Les deux premières semaines, la déchetterie a été prise d'assaut. J'ai aimé cette animation, le contact avec les usagers, les échanges... Une très belle expérience !"



médiathèque

Un été à la MIER

Depuis le 23 juin, la médiathèque intercommunale Éric Rohmer a retrouvé des modalités d'ouverture plus conformes à la normale. Son ouverture est étendue et les contraintes sanitaires se sont desserrées. Quel est le programme pour cet été ?

Les allées retrouvent leurs usagers. Flâner entre les rayonnages, se laisser surprendre par une couverture de livre, de BD ou de DVD, c'est un plaisir que les habitués de la MIER avaient presque oublié mais qu'ils sont ravis de retrouver. En effet, l'ensemble du bâtiment a retrouvé son libre accès et la jauge de 10 personnes simultanément a disparu. D'autres changements émaillent cette nouvelle étape du déconfinement comme la reconfiguration des assises, la possibilité d'accéder de nouveau aux ordinateurs en libre-service ou aux jeux vidéo, ou encore le retour des modalités classiques d'emprunt et de retour des documents. Le masque reste obligatoire.

Activation du mode été. Non seulement la médiathèque installe ses horaires d'été jusqu'au 31 août mais elle est de nouveau en mesure de proposer des animations. 4 lectures et 2 projections se tiendront ainsi en juillet et en août dans l'auditorium, sur inscription et dans le respect des règles de distanciation. À partir du 7 juillet, ce sont les sacs surprises qui feront leur retour pour la saison estivale ! Des sacs minutieusement préparés par vos bibliothécaires avec une sélection de livres, CD, DVD ou BD sur des thématiques précises.

Les concours s'enchaînent. En mai, un concours de bookface et sleeveface a beaucoup amusé les usagers de la MIER ! Les couvertures de livres et pochettes de vinyles ont su créer la parfaite illusion pour masquer les visages de chacun et ont fait mouche. L'équipe se réjouit d'en recevoir toujours depuis lors. En juin, c'est le défi d'un concours d'écriture qui a été lancé aux usagers. Stylos-plumes et claviers sont donc de sortie pour tenter de rentrer, en 3 000 caractères, dans la peau d'un écrivain autour d'une photo et d'une phrase issues d'un album d'illustrations jeunesse (détails ci-contre). Et si vous participez ? Rendez-vous sur <http://www.agglo-tulle.fr/concours-ecriture>

Et le réseau ? Un vent de reprise d'activité souffle également sur le réseau des médiathèques de Tulle agglomération puisque les animations sont de retour également à Lagraulière, Le Lonzac et Seilhac. Au programme : des expositions, des ateliers créatifs, des projections, des lectures... Tous les détails sur www.mediatheque.tulleagglo.fr ■

L'INFO EN +

Horaires d'ouverture jusqu'au 31 août

Mardi, jeudi, vendredi : 13h30-18h30
Mercredi : 10h-18h30
Samedi : 10h-13h
(Fermée les 14 juillet et 15 août)

Espace numérique :

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 16h-18h
Samedi : 10h-13h



Christiane Méry

Directrice de la médiathèque intercommunale Éric Rohmer

"Compte tenu des informations que nous avons à ce jour, nous sommes désormais en mesure de rouvrir la médiathèque dans des conditions quasi normales, quelques contraintes subsistent pour le bien de tous, mais nous espérons qu'elles ne freineront pas le retour tant attendu des usagers. Parce qu'en effet, le public nous manque, et c'est avec plaisir que nous vous retrouvons depuis le 23 juin !"



LA MIER LANCE UN CONCOURS D'ÉCRITURE POUR L'ÉTÉ. LES ÉCRIVAINS EN HERBE PEUVENT IMAGINER UNE HISTOIRE EN 3 000 CARACTÈRES MAXIMUM AUTOUR DE CETTE PHOTO DE L'ALBUM ILLUSTRÉ "LES LOIS DE L'ÉTÉ" DE SHAUN TAN ET DE LA PHRASE "NE RATE JAMAIS LE DERNIER JOUR DE L'ÉTÉ". À ENVOYER VIA FACEBOOK OU MAIL (MEDIATHEQUE@TULLEAGGLO.FR) JUSQU'AU 16 AOÛT. PLUS DE DÉTAILS : [HTTP://WWW.AGGLO-TULLE.FR/CONCOURS-ECRIURE](http://WWW.AGGLO-TULLE.FR/CONCOURS-ECRIURE)

306

C'est le nombre d'inscrits de la médiathèque intercommunale à s'être affiliés au service de médiathèque numérique mis en place en février grâce au partenariat avec la Bibliothèque départementale et permettant d'emprunter des livres, des films ou de la presse en numérique. En avril, c'est le film "La Cordillère des Songes" qui a été le plus emprunté, tandis qu'en mai ce sont les films "L'Insoumis" et "La Permission".

Ce qu'il faut retenir

3 903

Comme le nombre de prêts de documents effectués par la médiathèque entre le 11 mai et le 11 juin (3 semaines en système de drive et 1 semaine de semi-réouverture au public). Parmi eux, 1 705 ont été réservés en ligne directement sur le compte lecteur des usagers, tandis que les autres l'ont été par mail ou par téléphone.

1 500

Le nombre de personnes qui suivent la page de la médiathèque intercommunale sur le réseau social Facebook. N'hésitez pas à la suivre vous aussi !

48

Le nombre de rendez-vous pris par les usagers pour accéder à l'espace numérique entre le 11 mai et le 11 juin. Un besoin indispensable pour certains usagers victimes de la fracture numérique.

2

Le nombre de numéros spéciaux 100 % numérique du magazine "La Navette" édités suite au déconfinement où les équipes ont mis en avant des coups de cœur musicaux, littéraires ou cinématographiques.

781

Le nombre d'usagers venus à la médiathèque entre le 2 et le 11 juin pour la réouverture au public, malgré les contraintes sanitaires et les restrictions à l'entrée.

6

C'est le nombre d'animations prévues cet été à la médiathèque intercommunale : 4 lectures et 2 projections. Un premier pas avant la rentrée !

EST-CE QUE TU VIENS POUR LES VACANCES ?

La saison touristique va battre son plein sur le territoire, malgré un contexte économique et sanitaire inédit. À cet effet, l'Office de tourisme a élaboré un plan d'actions afin de proposer des vacances à côté de chez soi, dépaysantes, originales et sécurisées. Coup de projecteur sur la structure.

Le digital au service de l'attractivité. L'Office de tourisme, également appelé Agence d'Attractivité Touristique de l'agglomération de Tulle, a travaillé à l'enrichissement de son site web en le mettant aux couleurs de sa nouvelle identité graphique, inaugurée au printemps. Mais ce n'est pas tout puisque désormais sont intégrées la vente en ligne de prestations d'hébergements et de loisirs et la billetterie spectacles.

L'INFO EN +

Office de tourisme de Tulle

14, place Gambetta
19000 Tulle
Du mardi au samedi :
09h30 à 12h30 / 14h00 à 18h00
Jours fériés : 09h30 à 12h30

Retrouvez également
des bureaux de l'Office
à Gimel-les-Cascades
dès le 1^{er} juillet et à Corrèze
dès le 6 juillet.



LE DOMAINE DE SÉDIÈRES À CLERGOUX : UN CHÂTEAU, DE L'EAU, DES SENTIERS DE RANDONNÉE ET DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ

112 580

Le nombre de personnes touchées par la publication Facebook de l'Office sur la flognarde aux pommes le 3 avril. Un record !

28

C'est en pourcentage l'augmentation du nombre de visiteurs sur le site internet de l'Office en 2020 par rapport à 2019.

13

Le nombre de webséminaires entre le 28 avril et le 28 mai dans le cadre du dispositif "À vos côtés" regroupant 8 500 prestataires de 5 départements (19, 87, 46, 12, 48).

27 000

C'est le nombre de fans de la page Facebook de l'Office de Tourisme. Ils sont 3 600 abonnés sur Instagram.

Un nouvel outil de chat a également été mis en ligne pour capter, informer et rassurer les clientèles sur des plages horaires plus étendues.

L'une des priorités de l'Office est également l'accompagnement et le soutien aux professionnels du tourisme du territoire. De nombreux outils numériques leur sont mis à disposition : espace pro sur le site, groupe Facebook professionnel, boîte à outils régulièrement mise à jour ou encore lancement du dispositif "À vos côtés" (voir ci-contre).

Pour attirer les touristes qui viennent de loin comme la clientèle locale, et sachant que l'événementiel à grande échelle n'est pas envisageable, l'Office de tourisme compte multiplier les animations à petite jauge, permettant de découvrir de façon ludique et originale la richesse patrimoniale du territoire. Au programme : jeux de piste, chasses au trésor, traditionnels marchés de pays ou encore visites décalées, notamment autour de 5 sites (Tulle, Gimel-les-Cascades, Corrèze, Tintignac et La Roche-Canillac).

Pour valoriser la destination Corrèze, une grande campagne de communication (presse, digital et affichage) a du reste été lancée grâce à un partenariat avec Corrèze Tourisme et les autres offices de tourisme du département. C'est dans cette optique que le territoire accueillera cet été des influenceurs afin de toucher un public large grâce aux médias sociaux. La communauté attachée à la destination Tulle en Corrèze ne cesse d'ailleurs de grandir sur ces réseaux... Et si les 112 580 personnes qui ont admiré la flognarde aux pommes sur Facebook venaient la goûter sur place cet été ? ■

Toutes les infos et animations de l'été sur www.tulle-en-correze.com



Camille Lachèze

Directrice de l'Agence d'Attractivité Touristique de l'agglomération de Tulle

"L'une des principales missions de notre Agence est l'accompagnement des professionnels du tourisme dans le développement de leurs activités. À l'heure du confinement, c'est devenu une priorité que de maintenir un lien permanent avec eux, les informer des mesures de soutien, à travers notre veille, nos outils numériques, des visios qui permettent de répondre de façon très pragmatique aux problématiques de chacun.

Le déconfinement approchant, nous nous sommes engagés, auprès de Corrèze Tourisme et des offices de tourisme du département, dans le dispositif "À vos côtés", des webséminaires destinés à accompagner les professionnels dans cette période de crise pour s'adapter et réviser sa stratégie. Notre équipe déploie désormais une campagne de communication, essentiellement digitale, afin de promouvoir la destination et générer des réservations cette saison estivale mais également en arrière-saison."



transport

Du changement sur le réseau TuT agglo

TU T AGGLO
TOUS CONNECTÉS

Particulièrement perturbé pendant le confinement, le réseau TuT agglo retrouve peu à peu un fonctionnement plus proche de la normale. En raison de la distanciation sociale, l'accès dans les bus était jusqu'alors limité à 7 personnes et était de fait gratuit. Dès le 1^{er} juillet, comme dans nombre de réseaux de transports en France, la distanciation sociale disparaît avec comme corollaire le maintien du masque obligatoire. Le réseau redevient également payant (1€ le ticket) mais les conditions sanitaires ne permettent pas le rendu de monnaie. Il sera demandé aux usagers de faire l'appoint. Petite astuce, vous pouvez aussi acheter des carnets de 10 tickets (8€) chez les nombreux dépositaires du réseau. ■

Infos : www.agglo-tulle.fr



56

C'est le nombre de saisonniers recrutés par Tulle agglo pour l'été 2020. Dans le détail, 6 seront affectés à la médiathèque intercommunale, 20 au centre aqua (dont 10 maîtres-nageurs-sauveteurs) et 29 au service de collecte des déchets afin d'assurer le bon fonctionnement de ces services dont certains connaissent un accroissement d'activité à cette période.



assainissement

Lingettes dans les toilettes : c'est NON !

Chaque seconde, 233 lingettes sont utilisées en France soit 7,3 milliards par an ! Malheureusement beaucoup d'entre elles sont jetées dans les toilettes. Et le recours aux lingettes s'est accru avec les conditions sanitaires liées au coronavirus. Une fois dans les égouts, elles se fixent sur les micro-déchets et les graisses, s'enroulent les unes aux autres et se transforment peu à peu en masses visqueuses. La possibilité de "bouchon" est alors grande. S'il se forme dans la partie privative, il y a un risque de débordement et de refoulement des eaux usées dans vos canalisations. Si les lingettes parviennent dans les égouts, elles obstruent les canalisations et les pompes de relevage, bref tout le système d'épuration. Chaque obstruction nécessite une intervention et cela à un coût ! Il est à votre charge si les dommages sont causés dans les parties privées. Sinon, c'est la collectivité qui paye et son financement est assuré par la redevance perçue auprès des abonnés. Pour le bien de tous, les lingettes doivent donc être jetées avec les ordures ménagères...

L'INFO EN +

En raison de la situation sanitaire et des contraintes spécifiques liées aux métiers de l'assainissement, les contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif programmés par le service dans le cadre d'une campagne de second passage par commune sont suspendus jusqu'au mois de septembre.

ADS

En raison du confinement, tout dossier d'urbanisme déposé en mairie entre le 12 mars et le 24 mai voit son délai d'instruction débiter le 25 mai. Par exemple, pour un permis de construire (maison individuelle), si vous l'avez déposé pendant cette période, les délais d'instruction courent donc jusqu'au 24 juillet (hors cas particulier).



petite enfance

Le Pôle Petite Enfance mobilisé

En raison des conditions sanitaires, le Pôle Petite Enfance de Tulle agglo s'est mobilisé pour repenser le fonctionnement du service afin de garantir au maximum la sécurité des enfants et des adultes parents ou professionnels (protocoles d'hygiène, limitation des effectifs d'enfants). La distanciation sociale n'a cependant pas remis en question le besoin d'attention et d'affection des enfants. De plus, l'agglo a mis à la disposition du Pôle les moyens humains nécessaires à la gestion des plannings au sortir du confinement (redéploiement d'agents du centre aqua par exemple).

Le Pôle prévoit actuellement une réouverture à effectif complet impactant l'accueil collectif. Le RAM et la

voirie

Les chantiers ont repris

Si le confinement a quelque peu stoppé les chantiers de voirie, ceux-ci ont repris depuis le mois de mai. Les entreprises locales sélectionnées par appel d'offres (Eurovia, Colas, Siorat) sont donc déployées aux quatre coins du territoire sur les 1 350 km de voies communautaires. En mai et juin, cela a notamment concerné les communes de Champagnac-la-Prune, Le Lonzac, Saint-Germain-les-Vergnes, Saint-Hilaire-Peyroux et Tulle. Cette année, 2,7 M€ ont été inscrits au budget et répartis entre les 43 communes de l'agglo.

EN BREF

L'EHPAD des Fontaines relié à la fibre

Sur 35 communes du territoire de Tulle agglo, SFR est en charge du déploiement de la fibre optique (périmètre de l'agglo avant 2017, les autres communes sont raccordées au plan 100 % Fibre du Département).

Si les opérations ont été à l'arrêt pendant le confinement, les chantiers reprennent un peu partout sur la communauté d'agglomération. L'opérateur a même chamboulé ses plans afin de raccorder plus rapidement l'EHPAD des Fontaines à Tulle dont la connexion n'était pas à la hauteur des attentes des pensionnaires.

En effet, la situation sanitaire et l'isolement des résidents ont rendu encore plus indispensable leurs besoins afin de voir leurs proches grâce au numérique. Pour répondre à la demande formulée par l'établissement et grâce à la mobilisation des équipes SFR et de leurs partenaires, le raccordement technique a pu être effectué le 5 juin. En raison de délais légaux incompressibles, l'EHPAD bénéficiera des services de la fibre dès le 5 juillet.





déchets verts

La tonte n'est pas un déchet

L'herbe coupée se révèle être un véritable engrais naturel, participant à la bonne santé des sols grâce à sa teneur en azote. Pourquoi s'en priver ? Utilisez-la au jardin et évitez ainsi les allers-retours en déchetterie, ou pire le dépôt sauvage... Les petits conseils de l'agglomération.

Savez-vous quelle quantité de déchets verts est amenée en déchetterie ? Chaque année pas moins de 3 000 tonnes de déchets verts sont déposées dans les déchetteries de l'agglomération (chiffre quasi stable depuis 4 ans). Il s'agit principalement de branches mais également de tonte qui représente un tiers des déchets verts. Des solutions simples existent pourtant pour ne pas faire de ses tontes un déchet.

Et pourquoi pas ne rien faire ? En effet cela reste souvent le plus simple, l'herbe fraîchement coupée sur le sol se décompose en quelques jours seulement. Au passage, elle participe à la vie souterraine. Le mieux est d'utiliser une "tondeuse mulching", c'est-à-dire qui coupe l'herbe finement. Avec une tondeuse classique, la décomposition sera simplement un peu plus longue mais s'effectuera quand même. Ne rien faire, cela peut aussi signifier ne pas tondre. Laisser l'herbe monter dans certaines zones du jardin les fera devenir de véritables refuges pour les insectes, favorisant ainsi la biodiversité.

Pailler ses plantations. Du potager aux arbres en passant par les plantations en tout genre, il est recommandé d'épandre la tonte au sol en formant une couche d'environ 10 cm au pied des plantations pérennes et d'environ 5 cm au potager, et de renouveler cet amas au fil des tontes. Les avantages

du paillage sont nombreux : en plus de nourrir le sol, celui-ci permet de limiter la pousse des mauvaises herbes et de réduire la fréquence des arrosages en retenant l'humidité.

Composter la tonte. La tonte est également idéale pour nourrir le compost. Il faudra cependant veiller à équilibrer les apports en intégrant à ses côtés des matières dites carbonées (feuilles, broyat). Tulle agglomération met à disposition des kits de compostage comprenant un composteur, un bio-seau et un Brass'compost. Il existe différents modèles de composteur : en plastique recyclé (400 litres - 15 € ou 600 litres - 20 €) ou en pin traité autoclave (400 litres - 25 € ou 600 litres - 30 €) ainsi qu'un guide du compostage.

Et les branches ? Les branchages et autres résidus de taille peuvent eux aussi être valorisés sous forme de constructions variées comme un cadre tressé, une palissade occultante ou encore un hôtel à insectes, les idées ne manquent pas... De nombreux tutoriels sont disponibles sur le web pour vous inspirer. Et si vous n'êtes pas d'humeur créative, l'agglomération prête gratuitement des broyeurs à végétaux : le bénéficiaire s'engage à utiliser le broyat chez lui pour le compostage ou comme paillage. ■

L'INFO EN +

Pour réserver un composteur ou pour bénéficier du prêt de broyeur, contactez l'animateur prévention/tri par téléphone au 05 55 20 84 22 ou par mail : ambassadeur@tulleagglomeration.fr. Découvrez sur notre site internet les bons gestes du compostage : <http://www.tulleagglomeration.fr/vie-pratique/collecte-des-dechets/les-bons-gestes/le-compostage> et du broyage : <http://www.tulleagglomeration.fr/node/631>

ET LA MARMOTTE ELLE MET LES DÉCHETS DANS LE PAPIER D'ALU ?

déchets

Mes déchets, c'est pas où je veux, quand je veux !

Un masque par terre par-ci, un trampoline abandonné par-là, ou encore des sacs de gravats "déposés" façon décharge à côté d'un conteneur à ordures ménagères. Nous observons malheureusement de plus en plus ces incivilités sur le territoire et l'ampleur du phénomène est assez inquiétante. C'est pourtant bien interdit par la loi et passible d'une amende. Son montant est d'ailleurs susceptible d'évoluer largement à la hausse dans les prochaines semaines. Afin de vous interpeller sur le sujet, Tulle agglomération et son service collecte

des déchets lancent une campagne de communication sur le thème des dépôts sauvages.

Avec quelques adages ou des phrases issues de publicités qui vous ont marqués, nous espérons que vous vous emparerez vous aussi du problème afin que nos points de collecte et la voie publique retrouvent un petit peu leur tranquillité...

Car les solutions existent : votre poubelle ou une poubelle publique, les déchetteries, le recyclage, le compostage. À vous de jouer, chers citoyens ! ■



COMPOSTAGE

Composter, c'est moins jeter

Le compostage est un procédé naturel de dégradation des déchets organiques par les micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, vers de terre, insectes...). Il transforme les déchets dits "fermentescibles", issus de la cuisine et du jardin en terreau. C'est donc un moyen efficace de réduire le volume de sa poubelle d'ordures ménagères. Avec un composteur, un lombricomposteur ou même en tas lorsqu'on a de l'espace dans son jardin, retrouvez un guide du compostage sur notre site internet : fonctionnement et conseils vous y sont proposés !

<http://www.tulleagglomeration.fr/vie-pratique/collecte-des-dechets/les-bons-gestes/le-compostage>

1/3

C'est la proportion de biodéchets (de cuisine ou de jardin) présents dans une poubelle d'ordures ménagères des foyers de Tulle agglomération. De quoi donner à réfléchir à la solution du compostage pour les particuliers.

EN BREF

L'été de la collecte des déchets

Comme chaque année, du 1^{er} juillet au 31 août, la collecte des déchets passe à l'heure d'été ! En effet, la collecte des ordures ménagères aura lieu toutes les semaines pour les communes de Bar, Beaumont, Champagnac-la-Prune, Espagnac, Gros-Chastang, Gumont, La Roche-Canillac, Le Chastang, Les Angles-sur-Corrèze, Lagarde-Marc-la-Tour (secteur Marc-la-Tour), Laguenne-sur-Avalouze (secteur Saint-Bonnet-Avalouze), Orliac-de-Bar, Pandrignes, Pierrefitte, Saint-Pardoux-la-Croisille, Saint-Paul, Saint-Salvador et Vitrac-sur-Montane.

Les déchetteries sont ouvertes sur les horaires habituels. Elles sont en revanche fermées les jours fériés tout comme la plateforme de compostage à Saint-Mexant.

Les collectes du mardi 14 juillet, ordures ménagères emballages recyclables (ER), sont maintenues sur les communes concernées : Chamboulive, Chanteix, Cornil, Corrèze (ER), Eyrein (ER), Lagraulière, Laguenne-sur-Avalouze (circuit 2), Sainte-Fortunade, Saint-Priest-de-Gimel (ER) et Tulle.

Le 15 août tombant un samedi, aucune commune n'est concernée par la collecte cette année.

Toutes les infos sur www.tulleagglomeration.fr



ET VOUS,
QUELLE EST VOTRE NATURE ?

TULLE-EN-CORREZE.COM



TOUT l'AGENDA DE l'ÉTÉ
EN CLIQUANT ICI



LA VALLÉE DU BREZOU, LOIN DE TOUT

TULLE
EN
CORRÈZE
Naturellement